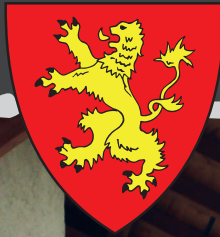


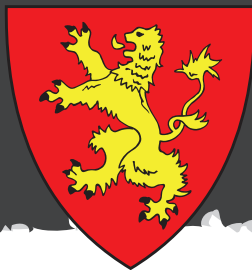
Avril 2021



Bulletin municipal n° 17
COPPONEX

www.copponex.fr





Informations municipales p. 4

- Les commissions communales

Les finances p. 5 à 6

- Budget prévisionnel 2021

Administration et Personnel p. 7

- Service animation
- Formation 1^{er} secours

Information et Communication p. 8 à 17

- Alter'Alpa
- Le Saviez-vous ?
- Intercommunalité
- Les dernières actualités de la CCPC
- Point sur la petite enfance - RAM
- Avancée des travaux de l'école et de la micro-crèche

Affaires Scolaires et Périscolaires p. 18 à 23

- L'école de Copponex et les œuvres des élèves
- Un potager pour les élèves de Copponex
- Les dernières évolutions des services périscolaires

Vie locale et associative p. 24 à 26

- L'étoile Sportive de Cernex
- À la rencontre de nos acteurs locaux : La Ferme de Chosal
- Les derniers évènements locaux

Commission DVT durable p. 27

- Notre Challenge Ecocitoyen
- Journée de nettoyage : Samedi 5 Juin

Urbanisme et bâtiments p. 28

- Parking agorespace

Voirie réseaux divers p. 29

- Free Mobile 5G

CCAS p. 29 à 30

- Historique des CCAS
- Le CCAS de Copponex

Agissons ensemble pour Copponex p. 30

État-civil p. 31

Infos pratiques p. 32



**Chères Copponésiennes,
Chers Copponésiens,**

Cela fait maintenant une année que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions. La situation sanitaire est toujours aussi complexe et nous oblige à adapter notre travail et à nous réinventer. Toutes les actions prévues n'ont pu être mises en œuvre pour le moment (activités lors des Rendez-Vous de Copponex, CCAS, Cérémonie des vœux du Maire) mais nous espérons pouvoir nous réunir de nouveau très prochainement pour faire vivre notre village et partager d'agréables moments ensemble.

Malgré ce contexte difficile, nous poursuivons nos efforts pour promouvoir la jeunesse, dynamiser notre territoire, et valoriser la vie locale. Nous suivons de près l'avancée des travaux d'agrandissement de l'école et la création de la micro-crèche. Nous travaillons sur l'implantation d'un local commercial de 300 m², bar-restauration-épicerie de première nécessité, avec une vingtaine de logements attenants. Nous avons également entamé les démarches pour la sécurisation de l'entrée de Copponex, avec la création d'un trottoir et l'enfouissement des réseaux. Ces travaux devraient démarrer courant 2022.

Par ailleurs, je tiens à remercier chaleureusement les enseignants, le personnel du périscolaire et de la mairie ainsi que les élus, pour leur implication et leur dévouement quotidien dans la gestion de cette

crise sanitaire et la mise en place des différents protocoles liés à la Covid 19. Malgré ces complications, nous souhaitons rester au plus proche des habitants de notre commune, toujours disponibles et à l'écoute. N'hésitez pas à nous contacter aux horaires d'ouverture de la Mairie afin que nous puissions satisfaire au mieux vos attentes.

Nous espérons que les informations que vous trouverez dans ce nouveau bulletin municipal vous seront utiles et restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Amicalement,
Votre Maire, **Julian MARTINEZ**



Informations municipales



Les commissions communales



Finances

GONDRET Michel
SIBILLE Jacques
THOMASSON Philippe
DECHANDON Sandra

Centre Communal Action Sociale

NIER Geneviève
DECHANDON Sandra
GONDRET Michel
THOMASSON Christelle

Urbanisme et Bâtiments

THOMASSON Philippe
JACQUEMOUD Alain
SCISCIOLI Frédéric
RICHER François

Administration et Personnel

GREMION Aurore
THOMASSON Philippe
JACQUEMOUD Alain
SCISCIOLI Frédéric

Communication Informations municipales

FAURE Clarisse
LUGAZ Sylvie
GREMION Aurore
JUAN Flora

Voirie, Réseaux Divers

SIBILLE Jacques
RICHER François
JACQUEMOUD Alain
PAGET Valentin

Contrôle des listes électorales

JACQUEMOUD Alain
THOMASSON Christelles
PAGET Valentin
RICHER François
GONDRET Michel

Affaires scolaires et péri-scolaires

JUAN Flora
THOMASSON Christelle
LUGAZ Sylvie
GONDRET Michel
FAURE Clarisse
DECHANDON Sandra

Environnement et Développement durable

PAGET Valentin
JACQUEMOUD Alain
GONDRET Michel
NIER Geneviève

Appel d'offres

TITULAIRES
THOMASSON Philippe
SCISCIOLI Frédéric
GONDRET Michel

SUPPLÉANTS
FAURE Clarisse
JACQUEMOUD Alain
RICHER François

Vie locale et associative

RICHER François
FAURE Clarisse
JUAN Flora
DECHANDON Sandra

Délégué Syane

SIBILLE Jacques

Correspondance défense

NIER Geneviève

Délégués Syndicat Mixte du Salève

TITULAIRES
SIBILLE Jacques
RICHER François

SUPPLÉANT
NIER Geneviève

Comité National d'Action Social des agents

SIBILLE Jacques

« Gestion du cimetière »

THOMASSON Philippe
PAGET Valentin

Responsables salle des fêtes

TITULAIRE
JACQUEMOUD Alain
SUPPLÉANT
THOMASSON Philippe

Référents association des communes forestières

TITULAIRE
PAGET Valentin
SUPPLÉANT
JACQUEMOUD Alain



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget prévisionnel 2021



Libellé de la dépense	Montant
Charges à caractère général	455 600,00 €
Charges de personnel	440 250,00 €
Autres charges	127 620,00 €
Intérêts des emprunts	25 000,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement	458 506,71 €
Opérations d'ordre entre sections	41 021,64 €
TOTAL	1 557 998,35 €

Libellé de la recette	Montant
Atténuation de charges (remboursements maladie agents)	6 500,00 €
Produits des services	103 140,00 €
Revenus des immeubles	64 020,00 €
Impôts et taxes	293 970,00 €
Dotations et participations	641 457,00 €
Produits exceptionnels	5 300,00 €
excédent reporté	443 611,35 €
TOTAL	1 557 998,35 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

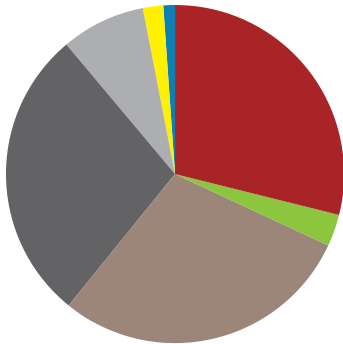
Libellé de la dépense	Montant
PLU	1 000,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Remboursement taxe aménagement	40 000,00 €
Acquisition terrains	25 000,00 €
Travaux de bâtiments, voirie et réseaux	620 000,00 €
Matériel et mobilier)	30 000,00 €
Remboursement d'emprunts	140 200,00 €
Immobilisations en cours (travaux micro-crèche et aménagements entrée nord)	897 080,33 €
TOTAL	1 763 280,33 €

Libellé de la recette	Montant
Excédent reporté	546 770,98
Virement de la section de fonctionnement	458 506,71
Dotations	319 781,00
Subventions	395 000,00
Opération d'ordre de section à section	41 021,64
Cautions	2 200,00
TOTAL	1 763 280,33 €

Les finances

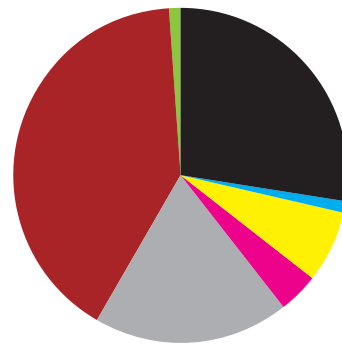


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges de personnel
- Autres charges
- Intérêts des emprunts
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre entre sections
- Charges à caractère général

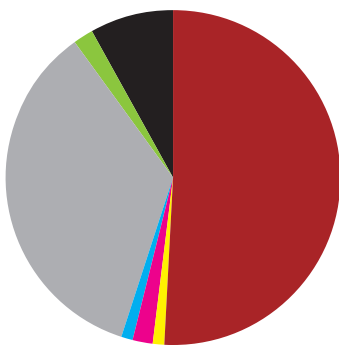
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Dotations et participations
- Produits exceptionnels
- Impôts et taxes
- Atténuation de charges (remb. maladie agents)
- Produits des services
- Revenus des immeubles
- Excédent reporté

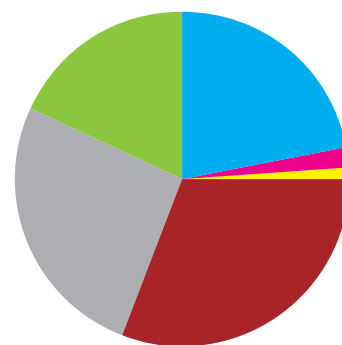
Pour la partie investissement, c'est-à-dire les gros travaux, il s'équilibre à la somme de 1 763 280.33€.
 Les principaux projets de l'année 2021 concernent :
 la poursuite des travaux de la micro-crèche et de la mise en conformité de l'éclairage public,
 Des études pour les futurs travaux de voirie à l'entrée nord de Copponex (création de trottoirs, enfouissement de réseaux...)
 La création d'un ossuaire communal et l'ajout de 2 modules de columbarium au cimetière.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Dépenses imprévues
- Remboursement taxe aménagement
- Acquisition terrain
- Travaux de bâtiments, voirie et réseaux
- Matériel, mobilier et véhicule agent
- Remboursement d'emprunts
- Immobilisations en cours (travaux micro-crèche)

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions
- Dotations
- Opération d'ordre de section à section
- Cautions
- Excédent reporté
- Virement de la section de fonctionnement

En ce qui concerne le budget autonome géré par le Centre Communal d'Action Sociale.
 Pour l'année 2021, il s'élève à 6 132.11 €.

Administration et personnel



Service animation



Ce début d'année marque l'arrivée de deux nouvelles recrues, habitantes de Copponex, au sein du service périscolaire de la commune. En effet, compte-tenu du renforcement temporaire des normes sanitaires en cette période de pandémie, et pour pallier l'absence ponctuelle d'agents, nous avons renforcé l'équipe en charge de l'accueil de vos enfants.

Aline Favoloro bénéficie d'un contrat de 22 heures par semaine à la garderie et à la cantine en remplacement de Nathalie Dubois actuellement en arrêt de travail.

Valérie Dorier a rejoint l'équipe à raison d'un contrat de 8 heures par semaine et ce jusqu'aux vacances d'été.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur disponibilité !

Formation 1^{er} secours



Le mercredi 16 décembre 2020 le personnel communal et M. le Maire ont participé à la formation « PSC1 », formation aux gestes de premiers secours assurée par un pompier de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie.

La formation s'est déroulée sur une journée, elle a permis à l'équipe de connaître ou de revoir les gestes qui peuvent sauver.



Information et Communication

Alter'Alpa

Alter'Alpa Tourisme est l'Office de tourisme du Pays de Cruseilles et de Fier et Usse. Il est installé au Domaine du Tornet depuis mi-septembre 2020 au 165 route de Paris à La Balme-de-Sillingy.

Vous pourrez y retrouver des services de proximité, pas uniquement réservés aux touristes !

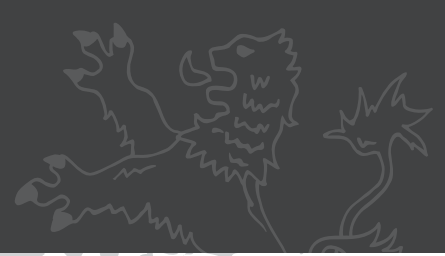
- Vente de la vignette suisse (prix identique à celui de la douane).
- Boutique de produits du terroir (miel, bière, vin, jus de fruits, livres de vos communes, cartes postales...) et boutique rando/vélo (fiches topo, topo guides, cartes IGN...).
- Renseignements pour vos activités week-end sur les randonnées et les sports outdoor (vélo avec le label accueil vélo, l'escalade, l'équitation...) mais aussi des idées pour vous occuper en famille tout en prenant l'air (jeux d'extérieur tels que les jeux de piste, chasses au trésor, courses d'orientation, et prochainement du géocaching).
- Billetterie des animations et activités du territoire (ex : mini-stages de la Ferme de Chosal).
- Informations pratiques (ex : horaires de bus).
- Location de vélos à assistance électrique...

Alter'Alpa Tourisme est ouvert toute l'année, en basse saison du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et en haute saison (vacances d'avril, ponts de mai et du 15/06 aux Journées Européennes du Patrimoine), 7/7j aux mêmes horaires.

Lucien, Manon, Morgane et Amélie seront ravis de vous accueillir ! Alors n'hésitez plus et allez découvrir votre Office de tourisme !

Coordonnées :
04 50 22 40 31
accueil@alteralpatourisme.com
www.alteralpatourisme.com





Le saviez-vous ?



ANIMATOU

Chat alors !

Conformément au texte de loi du 20 décembre 2020 :

(www.30millionsdamis.fr/actualites/article/20407-le-defaut-didentification-des-chiens-et-desormais-des-chats-passible-de-sanction-penale/), et pour endiguer la prolifération des chats errants, il est nécessaire de procéder à l'identification obligatoire des chats domestiques, tout propriétaire contrevenant s'expose à une amende de 750 €.

La stérilisation de votre animal est vivement conseillée.

Pour les chats errants non identifiés, des solutions peuvent être envisagées et mises en œuvre.

Un partenariat avec 30 millions d'amis ou des associations de bénévoles (Animatou) pour le pays de Cruseilles est gage d'une efficacité et d'un suivi.

Comment procéder ?

D'une part, bien évidemment, il faut en appeler à la responsabilité de tous les propriétaires de chats domestiques à se mettre en conformité avec la loi.

D'autre part, pour les chats errants non identifiés, chacun de nous peut être acteur et participer à la réussite d'une action, si une telle mesure était réalisée sur la commune de Copponex.

De la théorie à une bonne pratique.

Lors d'une action de stérilisation, il est nécessaire de distinguer les chats adultes, des chatons.

Pour les félins adultes, après leur localisation, les animaux sont capturés avec ou sans aide du partenaire. Ils sont stérilisés et identifiés par un cabinet vétérinaire selon des tarifs définis, et sont relâchés à l'endroit même de leur capture. Pour les chatons, la méthode est très peu différente.

Cependant, il est primordial de tenir compte de l'âge des chatons, car en effet cela influera de façon négative sur une possible sociabilisation de ceux-ci en famille d'accueil en vue de leur adoption future, s'ils sont séparés trop tôt de leur mère.

La municipalité étudie avec l'aide de la présidente d'Animatou, la réalisation d'un programme d'action pluriannuel pérenne, à mettre en œuvre pour résoudre ce problème de chats errants.

Une communication sera faite lorsque toutes les formalités auront été effectuées, et après délibération du conseil municipal.



BON VOISINAGE

Les jours rallongent, le printemps frappe à notre porte et l'envie d'investir son jardin ou sa terrasse se fait ressentir. Afin de garantir la sérénité de tous et d'éviter de potentiels conflits de voisinage, nous vous rappelons quelques règles qui s'appliquent à tous

- L'utilisation de tondeuse ou d'outils de jardinage à moteur est interdite les dimanches et jours fériés (toute la journée) selon un arrêté municipal du 6 juillet 2020

- Les nuisances sonores intempestives sont interdites et répréhensibles entre 22h00 et 7h00 selon l'article R1336-5 « qui interdit tout bruit particulier qui, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé. »

- L'accès à l'agorospace n'est pas autorisé après 23 heures

CIGOGNE

Le 4 février dernier, les cigognes s'invitaient à Copponex.

La cigogne n'émet pas de cris ni de chants car elle est dépourvue d'un muscle autour de l'organe qui lui permet d'émettre des sons. Les bruits qu'elle émet sont des claquements de bec qui lui permettent de communiquer avec ses congénères. On dit alors que la cigogne craquète.



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales 2021 devaient initialement avoir lieu au cours du mois de mars 2021.

Leurs dates ont toutefois été décalées en raison de l'épidémie de Covid. Le gouvernement prévoit de les reporter les 13 et 20 juin 2021.

Les élections départementales sont organisées pour élire les conseillers départementaux qui siègeront au conseil départemental, l'assemblée qui dirige le département (auparavant dénommé « conseil général » avant 2015), et dont la durée du mandat est de 6 ans.

Il s'agit d'un scrutin majoritaire à deux tours, les candidatures seront faites sous forme de binômes de candidats homme-femme.

Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton, qui est une division du département. Les électeurs de chaque canton élisent deux conseillers départementaux. Copponex fait partie du canton de La

Roche sur Foron ; les conseillers sortants sont Mme Christelle Petex, vice-présidente « Développement durable, Environnement, Forêts » et M. Denis Duvernay, vice-président « Infrastructures et Mobilité, Bâtiments ». Le Président du Conseil départemental est M. Christian Monteil.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie :

- 34 élus
- 12 commissions
- 1,2 milliards d'euros de budget
- 30 000 agents

Même si ces deux élections ont lieu le même jour, les conditions pour être élus aux régionales ne sont pas les mêmes que pour les départementales. Les régionales reposent sur un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans et composent l'assemblée délibérante de la région.

La région est la plus grande des collectivités territoriales. Elle possède de nombreuses compétences, notamment :

- Dans le domaine du développement économique : aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...
 - Dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle : fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance...
- Mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique...

Le Conseil régional de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- 204 membres en 2015
- Président : M. Laurent Wauquiez
- Composé de 12 départements.

LA 4S DU SALÈVE

Plus de 500 participants étaient venus relever le défi de la 2ème édition de « La 4S du Salève » organisée par l'association « La COPPANDY » du Salève le 23 août dernier. Tous les participants ont été ravis par les parcours, les paysages et l'ambiance le tout sous un soleil radieux. D'après les dires de certains : une journée inoubliable...

« La 4S du Salève » est une randonnée à vélo de route NON CHRONOMÉTRÉE avec 4 parcours à vélo de route sur les routes du Salève de 36 km à 116 km et de 730 m à 3265 m de dénivelé positif. Vous aurez la possibilité de monter 1, 2, 3 ou 4 fois le Salève par des trajets différents, de découvrir de superbes paysages ainsi que des vues sur le Mont-Blanc, les Alpes, le Jura, le Lac d'Annecy, le Lac Léman, ...

L'Association soucieuse de partager ses bénéfices a versé la somme de 8 000 euros aux Associations caritatives suivantes :

- L'Association « Des petits moments de bonheur » propose des actions qui contribuent au bien être de Lenny, atteint du syndrome de Wolfram
- « L'Association Charlotte » créée dans le but de financer les soins de Charlotte en France comme à l'étranger
- « L'Association Sport Adapté en Pays de Filière » qui propose des activités physiques et sportives adaptées aux capacités de personnes en difficulté (personnes handicapées physiques, mentales, ...)
- L'association « Nos P'tites Étoiles » : actions en faveur des enfants en difficulté et de leurs familles (maladie, handicap, deuil, ...)
- « L'Association 4S » de Chambéry : accompagne en Savoie des personnes

atteintes par un cancer du sein ou tout autre cancer féminin

- L'association « Drôles de Rames » d'Annecy est un collectif de femmes, les « Dragon Ladies » qui rament contre le cancer

Tout cela ne serait possible sans la participation de bénévoles, amis, partenaires, sponsors, ...

Retenez la date du dimanche 29 août 2021 pour la 3ème édition de « La 4S du Salève » et venez nous rejoindre à Cruseilles pour passer de bons moments ensemble.

Un autre projet de manifestation pour les Vététistes est en cours d'élaboration...

Bientôt, plus de précisions...

Plus d'infos sur : www.coppandy.org
Contact : Association La COPPANDY du Salève - info@coppandy.org
Président : Hubert LACROIX
COPPANDY PARCOURS ET PROFIL.

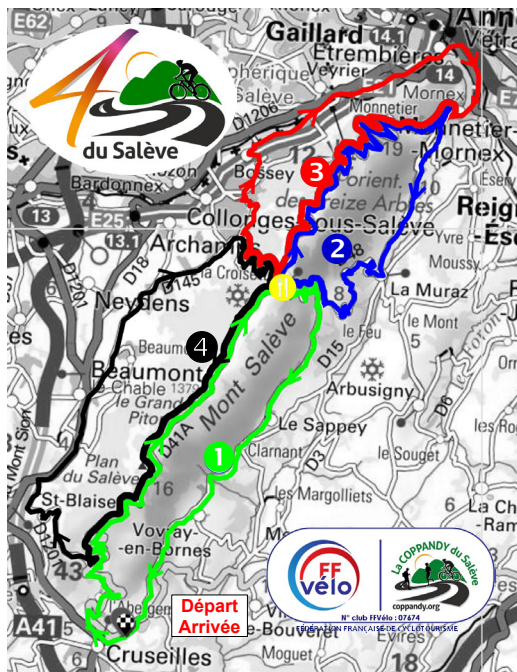
« La 4S du Salève » - Dimanche 29 août 2021

Les différents parcours de vélo de route

☎ N° téléphone d'urgence ☎

ORGANISATION
+33 7 68 73 71 42

POMPIERS **112** (SOS) ou **18** (SOS)



La 4S VERTE : ①

Distance : 36 km - Dénivelé + : 730 m - Difficulté : FACILE

Départ de CRUSEILLES → L'Abergement → Les Lirons → Le Plan → Col des Pitons → La Croisette → Le Sappey → Vovray-en-Bornes → Cruseilles

La 4S BLEUE : ① + ②

Distance : 56 km - Dénivelé + : 1 490 m - Difficulté : MOYENNE

Départ de CRUSEILLES → L'Abergement → Les Lirons → Le Plan → Col des Pitons → La Croisette → L'Observatoire → Monnetier → Esserts-Salève → La Muraz → Chez Le Tournier → La Croisette → Chez Le Tournier → Le Sappey → Vovray-en-Bornes → Cruseilles

La 4S ROUGE : ① + ② + ③

Distance : 89 km ; Dénivelé + : 2 530 m - Difficulté : DIFFICILE

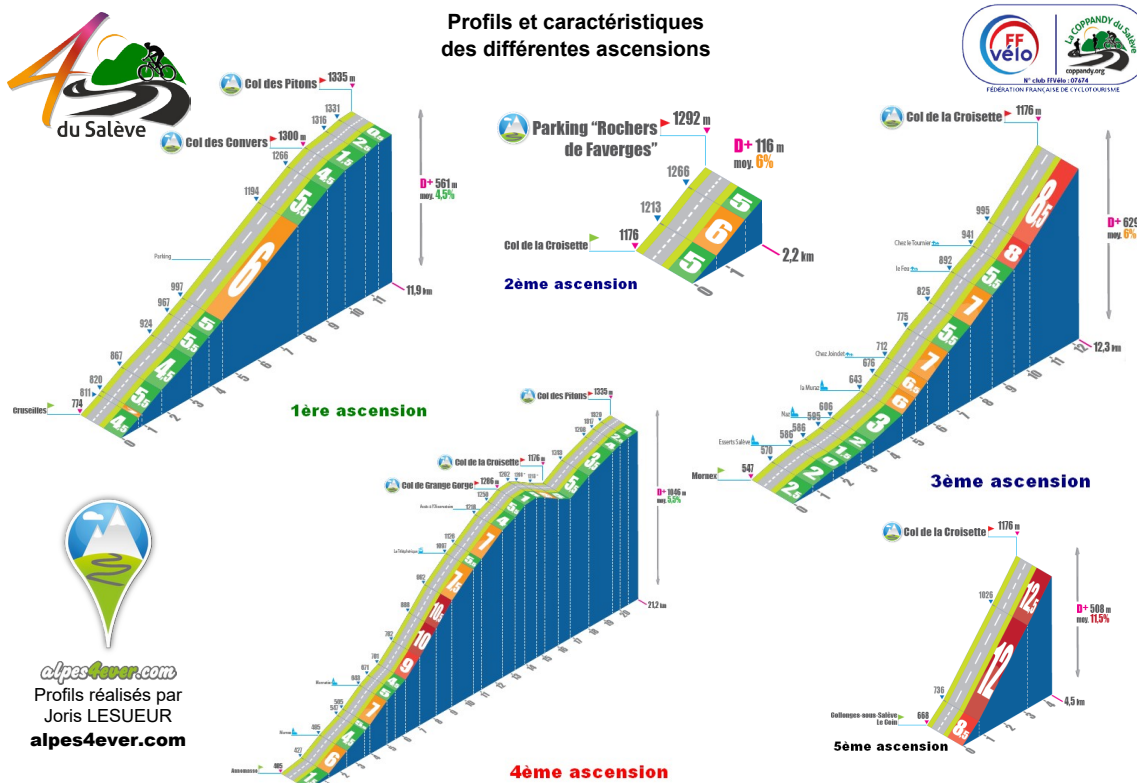
Départ de CRUSEILLES → L'Abergement → Les Lirons → Le Plan → Col des Pitons → La Croisette → L'Observatoire → Monnetier → Esserts-Salève → La Muraz → Chez Le Tournier → La Croisette → Le Coin → Etrembières → Mornex → Monnetier → L'Observatoire → La Croisette → Chez Le Tournier → Le Sappey → Vovray-en-Bornes → Cruseilles

La 4S NOIRE : ① + ② + ③ + ④

Distance : 116 km - Dénivelé + : 3 265 m - Difficulté : TRÈS DIFFICILE

Départ de CRUSEILLES → L'Abergement → Les Lirons → Le Plan → Col des Pitons → La Croisette → L'Observatoire → Monnetier → Esserts-Salève → La Muraz → Chez Le Tournier → La Croisette → Le Coin → Etrembières → Mornex → Monnetier → L'Observatoire → La Croisette → Col des Pitons → Le Coin → La Croisette → Chez Le Tournier → Le Sappey → Vovray-en-Bornes → Cruseilles

La COPPANDY du Salève - www.coppandy.org - info@coppandy.org - ☎ : +33 7 68 73 71 42



alpes4ever.com
Profils réalisés par
Joris LESUEUR
alpes4ever.com

©alpes4ever.com

Information et Communication

LA MAISON DU SALÈVE

Entre Genève et Annecy, la Maison du Salève vous accueille dans un cadre nature, au pied du Salève.

Véritable patrimoine culturel vivant, la Maison vous propose de découvrir cette montagne mythique de différentes manières :

expositions, visites guidées, animations nature, balades découverte, conférences... Bienvenue chez vous, bienvenue à la Maison !

L'histoire de la Maison

Ancienne propriété de la Chartreuse de Pommier, la Maison du Salève est une ancienne ferme du XVIII^{ème}. Donnée au Syndicat Mixte du Salève puis restaurée, elle devient en 2007 un lieu culturel ayant pour vocation de sensibiliser ses visiteurs à la découverte de la nature, à la connaissance du patrimoine local et à la préservation du Salève.

Une exposition permanente

Toute l'année, la Maison du Salève accueille une exposition permanente, « Le Salève, une montagne et des Hommes ». Découvrez l'histoire du Salève à travers différentes thématiques : géologie, arrivée des premiers hommes, développement des transports, sports de montagne... Voyagez à travers le temps et faites connaissance avec les personnalités qui ont façonné son image.

Une exposition temporaire

Une nouvelle exposition temporaire intitulée : « La Forêt, maison des animaux » a fait son entrée à la Maison. Destinée aux enfants de 3 à 12 ans, elle a pour but de faire découvrir la vie des animaux en forêt. Elle nous permet de comprendre, de manière poétique et originale, la diversité de la vie sauvage et l'importance de préserver les forêts naturelles, pour la survie des espèces qui y habitent. Visible jusqu'au 30 septembre 2022.

Des animations et activités toute l'année

La Maison du Salève organise des animations nature à découvrir en famille ou entre amis. Varappe naturaliste, land art, crèche nature, chasse aux insectes ou construction de cabanes, les animateurs regorgent d'idées créatives ! Les adultes ne sont pas en reste avec des animations qui leur sont dédiées pour partager un moment convivial et bien souvent une pause gourmande. La Maison est un lieu chaleureux, de partage et de reconnexion à la nature. Découvrez ce site atypique, rempli d'histoire qui saura vous émerveiller.

Une éco-boutique

Librairie, produits du terroir, carterie, papeterie ou encore jeux pour enfants, la Maison dispose également d'une éco-boutique. Les produits sont sélectionnés au gré des saisons, des expositions et des producteurs de proximité qui les fabriquent. La Maison souhaite mettre en avant leur travail et valoriser les produits locaux. À ne pas manquer lors de votre venue !

Les RDV à ne pas manquer !

Fête de la Nature :
Les 19, 20 et 21 mai

Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins :

week-end du 26 et 27 juin

Programme d'animations printemps-été 2021 à retrouver sur notre site :

www.maisondusaleve.com

Réservations et contact

La Maison du Salève
775, route de Mikerne - 74160 Présilly
Tél. +33 (0)4 50 95 92 16
info@maisondusaleve.com
www.maisondusaleve.com

À noter : Toutes nos animations sont sur inscription

Suivez-nous sur les réseaux !   



PASS'RÉGION

Le Pass'Région est une carte avec plein d'avantages pour les jeunes dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes ! Gratuité des manuels scolaires pour les lycéens, nombreuses réductions sur la culture, la pratique sportive, etc. une aide accessible sous conditions pour le financement du BAFA/BAFD, BNSSA ou du permis B. Quelle que soit ta situation (lycéen, apprenti, jeune en missions locales, étudiant en formations sanitaires ou sociales...).

En Auvergne-Rhône-Alpes, tu as peut-être droit au « Pass'Région » et à ses nombreux avantages.

Et si vous aidez une association en lui rendant des services, en échange de ces heures de bénévolat, la région prend en charge une partie de votre permis de conduire. C'est du donnant-donnant !

Le Pass' Région

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

150h de bénévolat = 150€
Pour financer ton permis de conduire

80h de bénévolat = 80€
Pour financer ton permis de conduire

35h de bénévolat = 35€
Pour financer le passage du Bafa / Bafd ou BNSSA

Plus de renseignements à la Banque alimentaire de Cranves-Sales
 Adresse : 221, rue de la Géline, Cranves-Sales
 téléphone : 04.50.87.56.53
 mail : secretariat@banquealim74.org

SÉCURITÉ SANITAIRE

Depuis un an nous sommes confrontés à l'épidémie de Covid19 qui impacte fortement notre vie à tous. L'ensemble du Conseil Municipal tient à saluer l'effort collectif consenti par la population de Copponex et a une pensée particulière pour toutes les personnes malades ou impactées par

ce virus. Nous saluons également l'engagement des habitants de notre village qui luttent en première ligne en tant que personnels soignants ; et l'entraide qui s'est naturellement mise en place entre voisins pour porter assistance aux personnes vulnérables.

Le virus est toujours là, nous vous rappelons que l'application des gestes barrières et le port du masque restent les normes en vigueur à l'école, au service périscolaire, dans les locaux de la mairie et à l'occasion du marché municipal. Merci à tous.

TOUR DE FRANCE 3 JUILLET



Le 108^{ème} Tour de France cycliste, qui se déroulera du 26 juin au 18 juillet 2021, traversera notre commune à l'occasion de la 8^{ème} étape, le samedi 3 juillet 2021.

Au cours de cette traversée figure un sommet comptant pour le classement du « meilleur grimpeur ». Le passage de la caravane est prévu à Copponex aux alentours de 13h.

La RD 27 sera alors complètement fermée à la circulation entre 12h et 15h.

Information et Communication

Intercommunalité

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'habitants : 16 467

Nombre de communes : 13

Superficie : 12 502 ha.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a pour mission de satisfaire l'intérêt général du territoire. Elle exerce un grand nombre de compétences, obligatoires et optionnelles, ayant pour but de rendre le meilleur service possible à la population tout en développant de façon cohérente le territoire.

Parmi les compétences obligatoires, elle a en charge :

- L'aménagement de l'espace,
- Le développement économique, industriel, artisanal, commercial, tertiaire et touristique (comprenant les parcs d'activités économiques, le Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin).



Elle a ensuite choisi d'exercer des compétences optionnelles variées répondant aux thématiques suivantes :

- la distribution d'eau potable,
- l'assainissement,
- les eaux pluviales, fluviales et les ponts,
- les déchets,
- la politique du logement et du cadre de vie,
- la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements culturels, sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- le scolaire : la Communauté de Communes est compétente en matière scolaire, puisqu'elle assure la gestion et la construction des écoles maternelles et élémentaires, les transports scolaires et la piscine scolaire des Ebeaux, ainsi que la gestion des ATSEM dans les écoles maternelles.
- la culture : elle a également en charge la bibliothèque et l'école de musique

- les équipements sportifs : elle gère les terrains de football
- la petite enfance : avec le RAM et en délégation de service public le multi-accueil « Brin de Malice »
- la voirie communautaire
- les services de secours et lutte contre l'incendie : contingent et mise à disposition de locaux et de moyens
- les services publics de caractère intercommunal ou communautaire : création, aménagement et entretien de la gendarmerie, de la perception et de la poste

Le conseil communautaire se réunit tous les derniers mardis de chaque mois. M. le Maire et Mme Nier y siègent en tant que conseillers communautaires. Les comptes rendus des conseils communautaires sont publics et disponibles sur le site de la CCPC.

PRÉSIDENT	1 ^{ère} VICE-PRÉSIDENTE	2 ^{ème} VICE-PRÉSIDENTE	3 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT	4 ^{ème} VICE-PRÉSIDENTE	5 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT	6 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT	7 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT
							
Xavier BRAND Maire de Vovray-en-Bornes	Sylvie MERMILOD Maire de Cruseilles	Charlotte BOETTNER Maire de Villy-le-Pelloux	Philippe CLERION Conseiller municipal de Cuvat	Cécilia HORCKMANS Conseillère municipale d'Allonzier-la-Caille	Julian MARTINEZ Maire de Copponex	Pierre GAL Maire du Sappey	Claude ANTONELLO Adjoint à la mairie de Cruseilles

CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER
									
Jean-Pierre CAUQUOZ Maire d'Allonzier-la-Caille	Vincent HUMBERT Maire d'Andilly	Patrice PRIMAULT Maire de Cercier	Julie MONTCOUQUIOL Maire de Cuvat	Vincent TISSOT Maire de Cernex	Guy DEMOLIS Maire de Menthonnex-en-Bornes	Christine MEGVAND Maire de Saint-Blaise	Jean-Marc BOUCHET Maire de Villy-le-Bouveret	Sonia EICHLER Conseillère municipale de Cruseilles	Claire MÉGARD Adjointe à la mairie d'Allonzier-la-Caille

CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER	CONSEILLER
									
Catherine SGRAZZUTTI Adjointe à la mairie d'Allonzier-la-Caille	Virginie JACOTTET Conseillère municipale de Cernex	Geneviève NIER Adjointe à la mairie de Copponex	Cédric DÉCHOSAL Adjoint à la mairie de Cruseilles	Valérie PERAY Adjointe à la mairie de Cruseilles	Chrystel BUFFARD Conseillère municipale de Cruseilles	Jean PALLUD Conseiller municipal de Cruseilles	Daniel BOUCHET Conseiller municipal de Cruseilles	Christian BUNZ Conseiller municipal de Cruseilles	Nathalie HENRY Adjointe à la mairie de Menthonnex-en-Bornes

Les dernières actualités de la CCPC :



LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles lance son schéma directeur cyclable afin de définir un maillage structurant du territoire. De nombreuses concertations institutionnelles et publiques seront organisées dans les semaines et mois à venir par le cabinet d'études ALKHOS afin d'échanger sur les nombreuses liaisons possibles : domicile-travail, desserte des écoles ou l'accès aux différents pôles de loisirs et de services.

La population sera bien entendu associée à ces réflexions dans le cadre d'une réunion publique qui sera prochainement organisée, d'une enquête en ligne, ainsi que par le biais d'animations organisées sur le territoire. Ces événements seront organisés et adaptés en fonction des mesures sanitaires en vigueur. Enfin, ce maillage permettra la liaison avec les territoires voisins.

En effet, les pistes cyclables du Grand Annecy et de la Communauté de Communes du Genevois s'arrêteront aux portes de notre territoire dans quelques années, il s'agira ainsi d'assurer une continuité permettant à terme de relier le Lac d'Annecy au lac Lemman.

NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF DU PAYS DE CRUSEILLES PHOTOS GYMNASE 1 ET 2

Ce nouvel équipement a une surface totale de 3 300 m², pour un coût de revient d'environ 10 millions d'euros. Il comprend une aire multisport de 1 200 m², des tribunes, des vestiaires et une salle socio-culturelle appartenant à la commune de Cruseilles. Les usagers auront la possibilité de pratiquer du handball, du basket-ball, du volley-ball, du tennis, du badminton, ou encore de l'escalade. L'équipement sera livré au mois d'avril. Un gardien assurera la gestion de ce magnifique complexe.



BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La bibliothèque intercommunale a pour mission de développer une politique d'accès à la culture pour tous sur le territoire de l'intercommunalité.



Travaux d'agrandissement :

La bibliothèque s'agrandit : 190 m² supplémentaires. Le début des travaux est prévu pour le 22 mars 2021 et va durer quelques mois. Pendant toute la durée des travaux vous pouvez retrouver la bibliothèque intercommunale dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles aux horaires habituels.

Nouvelle adresse :

Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
268 route du Suet
74350 Cruseilles

Horaires :

Mardi : 15h - 18h
Mercredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 17h
Jeudi : 15h - 18h
Vendredi : 15h - 19h
Samedi : 9h30 - 12h30

Quelques chiffres :

- 1 489 abonnés
- 19 347 documents (livres/revues/DVD documentaires) à disposition des lecteurs
- Environ 53 000 prêts par an

Tarifs :

Enfant : 1,50 €
Adolescent : 3,00 €
Adulte : 6,00 €
Étudiant : 3,00 €
Plus de 70 ans : Gratuit
Demandeur d'emploi et bénéficiaire des minimas sociaux : Gratuit

Information et Communication

Point sur la petite enfance - RAM

Qu'est-ce que le RAM ?

Le Relais Assistants Maternels intercommunal est un lieu d'écoute, d'information et de conseil à la disposition des parents, futurs parents, assistant(e)s maternel(le)s, assistant(e)s familial(e)s, gardes d'enfants à domicile et des candidats à l'agrément. C'est aussi un lieu de rencontres où sont organisées des activités d'éveil pour les jeunes enfants ce qui permet de créer un lien social.

Le Relais Assistants Maternels a été créé en 2005. Depuis 2011 il a intégré les locaux de la Maison de Petite Enfance. Les locaux sont spacieux, lumineux et très agréables et possèdent une ouverture sur une cour très appréciée aux beaux jours. Le RAM itinérant a quant à lui vu le jour en 2012.

L'équipe du RAM est composée de 3 personnes :

- Morgane DACHY, secrétaire travaillant à 80%,
- Marina CHATEL, animatrice du RAM Itinérant travaillant à 50%,
- Marlène CASTOR, responsable et animatrice du RAM travaillant à 100%.

À qui est ouvert le RAM ?

C'est un service de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, il est ouvert aux parents, futurs parents, assistants maternels, assistants familiaux, gardes d'enfants à domicile et bien sûr aux enfants accompagnés de leur assistant maternel.

Leurs Missions :

Pour les parents :

- Mettre à disposition la liste des disponibilités des assistants maternels agréés par la Protection Maternelle et infantile (PMI)
- Informer sur les différents modes de garde à domicile
- Informer sur les droits et devoirs en tant qu'employeurs
- Accompagner dans les démarches administratives (contrat de travail, législation, aides de la CAF, PAJEMPLOI...)
- Faciliter la médiation par rapport à des litiges, conflits administratifs et/ou relationnels

Pour les assistant(e)s maternel(le)s :

- Informer sur les conditions et les avantages de l'agrément
- Permettre de rencontrer d'autres assistants maternels
- Professionnaliser des assistants maternels, échanger sur la pratique entre professionnel
- Proposer la formation continue et informations professionnelles
- Faciliter la médiation
- Participer aux activités d'éveil

Pour les enfants :

- Accueil des enfants (10 semaines à 4 ans) accompagnés de leur assistant maternel, assistant familial ou garde d'enfants à domicile.
- Participation à des activités d'éveil
- Sociabilisation
- Apprentissage des règles de vie et des pères

Quel est l'intérêt du RAM Itinérant et qui en profite ?

Marina se déplace dans les communes ci-dessous avec son camion chargé de matériels et de jeux :

- Menthonnex (Villy-le-Bouveret / Vovray-en-Bornes) les lundis matin,
- Allonzier la Caille (Cercier, Cuvat et Villy le Pelloux) les mardis matin,
- Villy le Pelloux (Allonzier la Caille) les jeudis matin,
- Copponex (Andilly / Cernex / Le Sappey / Saint-Blaise) les vendredis matin.

Le RAM itinérant permet à certains assistants maternels de bénéficier d'un moment de rencontre avec d'autres, de faire profiter les enfants d'équipements que les assistants maternels n'ont pas à la maison, d'échanger des idées d'activité ou sur les pratiques professionnelles. Les enfants se retrouvent avec d'autres enfants...

CONTACT

Relais d'Assistants Maternels :
Maison Petite Enfance
« Brin de Malice »
126 avenue des Ebeaux
74350 Cruseilles
04 50 32 38 78
ram@ccpaysdecruseilles.org

Horaires d'ouverture :
(accueil téléphonique et public) :
Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.

Horaires d'ouverture aux
assistants maternels :
Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00.

Sur rendez-vous :
Permanence individualisée.

COVID-19

Pour pallier l'isolement causé par les mesures mise en place contre le Covid-19, un nouvel outil a vu le jour : un mur virtuel qui permet de publier des idées d'activités, d'ateliers à réaliser avec les enfants et de leur lancer des défis afin de garder contact ! Ci-dessous le lien pour accéder au mur virtuel : <https://fr.padlet.com/ramcruseilles/m08jod64dsddnz51>

LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE CRUSEILLES



QUELQUES CHIFFRES :

Sur le territoire du Pays de Cruseilles, on compte :

- 93 assistants maternels en activité au 1^{er} janvier 2021 (45 assistants maternels ont plus de 50 ans).
Nombre de places potentielles : 337 dont seulement 11 en périscolaire.
Tendance nationale : des départs massifs à la retraite et un manque d'attractivité du métier.
- 8 micro-crèches : Cruseilles (1/2), Allonzier (1), Cuvat (1), Andilly (2), Le Sappey (1), Copponex (1 prochainement), Cernex (1)
- 0 MAM

• 1 multi-accueil à Cruseilles : 40 berceaux

PRÉSENTATION DU MULTI-ACCUEIL BRIN DE MALICE

La Maison de la Petite Enfance « Brin de Malice » abrite une structure multi-accueil, pour l'accueil régulier et occasionnel des enfants de deux mois et demi à quatre ans. La structure a ouvert ses portes le 18/04/2011 et accueille des enfants depuis le 21 avril 2011.

La gestion de l'établissement est confiée à l'association ALFA3A. Il s'agit d'une délégation de service Public.

La capacité de la crèche est à ce jour de 40 places. La prise en charge des enfants se fait au sein de 3 groupes d'âges (les bébés, les petits et les grands). Chacun disposant d'un espace et de matériels parfaitement adaptés à leur niveau de développement psychomoteur.

Le multi-accueil est ouvert 5 jours par semaine de 7h30 à 18h30. Il ferme 3 semaines en août, la semaine entre Noël et jour de l'an, une semaine durant les vacances de printemps, les jours fériés et une journée pédagogique avant la réouverture fin août.

L'établissement est un endroit spacieux, lumineux et agréable avec une cour elle aussi très vaste.

En 2020 :

94 familles ont bénéficié des services du multi accueil : 107 enfants accueillis.

Avancée des travaux de l'école et de la micro-crèche



Afin de pérenniser les actions engagées pour favoriser le bien-être de nos jeunes, nous suivons de près les travaux d'agrandissement de l'école de Copponex. Sous l'égide de la CCPC, les travaux ont débuté en octobre 2020 et sont en bonne voie.

Aux vues des effectifs croissants, il a été décidé de profiter de ces travaux et de construire directement une troisième classe à la place du préau. Les élèves ainsi que les enseignants devraient pouvoir profiter de ces nouveaux locaux dès la rentrée des vacances de Toussaint 2021.

La micro-crèche devrait être également livrée pour la rentrée des vacances de la Toussaint et pourra accueillir 10 enfants de moins de 3 ans.








EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE A COPPONEX ET CREATION D'UNE MICRO-CRECHE

(Co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et la Commune de Copponex)

Montant total de l'opération : 1 341 470,96 € HT (1 609 765,15 € TTC)

Co-financeurs publics :

<p>- ETAT</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Opération soutenue par l'Etat DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX</p> <p style="text-align: center;">Montant : 300 000 €</p>
<p>- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-SAVOIE</p>  <p>ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de la Haute-Savoie</p>	<p>Cette construction est financée avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie</p> <p style="text-align: center;">Montant : 126 000 €</p>
<p>- Région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</p>  <p>La Région Auvergne-Rhône-Alpes</p>	<p>Ici, la Région investit pour votre projet</p> <p style="text-align: center;">Montant : 100 000 €</p>

Date d'affichage et de publication : 05/02/2021

L'école de Copponex et les œuvres des élèves



Une drôle d'année !

Elle avait pourtant bien commencé en septembre 2019. Des projets étaient prévus dans chaque classe, des sorties scolaires, des activités sportives, l'intervenant cirque avait commencé ses séances avec nos élèves...

Et puis au printemps 2020, pour tout le monde, tout s'est arrêté, brutalement. Ou plutôt non, tout a continué, mais différemment. L'École Publique a dû se réinventer et l'école de Copponex a su le faire, je dois le dire, avec efficacité. Les enseignants se sont rapidement adaptés et ont utilisé de nouveaux outils qui ont permis, avant tout, de garder le lien essentiel avec (presque) tous les élèves. En ce sens je suis fier de mon équipe, le contrat de la continuité pédagogique a été respecté, et je suis fier de nos élèves et de leurs parents, qui ont maintenu le cap, et

gardé globalement la motivation de travailler à distance.

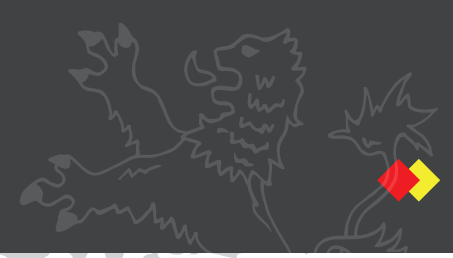
Nous avons pu terminer cette drôle d'année scolaire en présentiel, grâce au travail commun de l'école, de la Mairie, de la CCPC, du périscolaire et de la cantine, d'abord en demi-groupes, puis en classes entières, et le protocole sanitaire adopté alors a été maintenu jusque-là. Il n'est certes pas des plus confortables de faire classe toute la journée avec le masque, mais soyons honnêtes, mieux vaut cela que de ne pas faire classe tous ensemble. Et plus important encore, mieux vaut cela que de prendre le risque d'une baisse du niveau scolaire de nos élèves. Les dernières évaluations nous ont montré que ce n'était heureusement pas le cas.

Cette nouvelle année scolaire a donc commencé comme la précédente s'est achevée, sans nouvelles surprises, de manière « presque » normale, avec

les masques, un protocole sanitaire adapté, des groupes séparés et des horaires décalés. De nouveaux projets sont envisagés, des travaux ont commencé et une de nos enseignantes est revenue en étant nouvellement maman. Je tiens à remercier au passage Melle Genevey, qui a assuré ce remplacement au pied levé pendant quelques mois.

Pour terminer sur une note colorée, nous vous proposons de découvrir quelques œuvres produites en classe, car nos élèves n'arrêtent pas d'apprendre et de créer, malgré la pandémie...

Yvan Pourraz, Directeur



CLASSE DES CE2-CM1, LAURE CHANEAC ET ABIGAIL GENEVEY

Les CE2-CM1 découvrent chaque semaine une nouvelle œuvre d'art et l'étudient à travers les dictées quotidiennes. En cette semaine de rentrée, il s'agissait du presse-agrumes de Philippe Stark, qui est un objet design de 1987.

En parallèle, les élèves réalisent aussi une œuvre par semaine en arts plastiques et géométrie. Cette semaine, les élèves ont approfondi leur technique du tracé de cercles avec l'artiste Alexander Rodtchenko. Les réalisations des élèves sont affichées dans le vestiaire du bungalow. (voir photo). Le but du travail était de reproduire à la manière de l'artiste une œuvre donnant une impression de volume, de profondeur et de mouvement. L'alternative donnée aux élèves était de choisir la couleur à associer avec le blanc. L'artiste, quant à lui, n'a réalisé ses travaux qu'en noir et blanc.

Un autre travail liant art et géométrie est à découvrir dès lundi...



CLASSE DES MS-GS, VALÉRIE CASSONI ET EMILIE BOUVIER



Suite à la lecture du conte « Roule galette » en janvier, les enfants de la classe de MS-GS ont réalisé une affiche en arts visuels mettant en scène le renard et la galette qu'ils souhaitent manger...

Différentes techniques ont été utilisées : peinture au rouleau, coloriage à la craie grasse, découpage, collage, tissage avec des bandes de papier.

CLASSE DES PS-MS, VALÉRIE GUERRAZ

Voici une photo qui représente le dessin du bonhomme (première réalisation) réalisé en peinture. Les enfants ont pris plaisir à faire ce dessin, guidés par l'ATSEM Christelle.

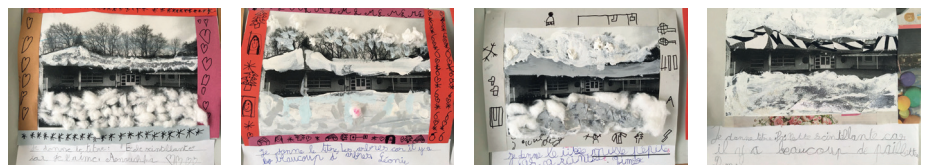


CLASSE DES CP, MARIE WARY

Au vu des transformations de notre école et d'une météo hivernale, nous avons décidé d'habiller nos bâtiments d'un beau manteau enneigé. À la lumière du tableau « La pie » de Claude Monet, nous avons observé les différentes nuances de blanc et réfléchi à différentes matières pour nos compositions. Du tissu, des paillettes, différents papiers, de la peinture, du coton, autant de matériaux propices à la création. Quand la classe devient un atelier d'artiste, les expérimentations apportent une ambiance très détendue, ainsi l'exercice de légèrer sa composition par un titre devient un jeu d'enfant.

Quelle idée trouverons-nous pour embellir les grues et les engins qui animent nos abords ?

À suivre.



Affaires Scolaires...



CLASSE DES CE1-CE2, LAURA FOURNIER

Nous nous sommes intéressés à Giuseppe Archimboldo.

Nous avons pu observer qu'il utilisait ce que la nature lui offrait pour créer des œuvres originales et colorées.

Les enfants ont utilisé ce qu'ils avaient ramassé dehors. Ils se sont bien amusés à représenter un drôle de personnage avec des feuilles, des glands.



CLASSE DES GS, CATHERINE CAMAS

Les productions tournent autour de l'eau (bateaux, pieuvres, mer...) puisque le cycle piscine devait démarrer avant la fermeture des piscines !



CLASSE DES CM1-CM2, LAURENT LABBE

Deux artistes ont été étudiés depuis début janvier 2021 : Robert DELAUNAY, peintre français (1885-1941) et Takashi MURAKAMI, artiste plasticien japonais (né en 1962). Le premier a permis, en lien avec la géométrie, tout un travail individuel (puis assemblé pour un affichage collectif) sur les cercles, les rayons, les diamètres, les enchevêtrements. Le second a mis du baume au cœur aux élèves avec des fleurs, des smileys, des couleurs pour un travail collectif de coloriage, découpage, collage, assemblage.





Un potager pour les élèves de Copponex



L'école de Copponex, en partenariat avec la mairie, développe un projet de potager sur un terrain prêté par la commune. Ce projet a débuté le 18 mars 2021 avec l'intervention de Rémi Chaland qui est venu partager sa passion et ses connaissances auprès des enfants des classes de CE2-CM1 de Mme Chanéac et de CM1-CM2 de M. Labbe.

Rémi n'a pas toujours été maraîcher. En effet, il y a encore 4 ans, il construisait des ponts, des barrages et des tunnels sur Lyon. Il a souhaité se rapprocher de la nature et est venu s'installer à Deyrier, sur la commune de Cruseilles pour y cultiver des légumes en agriculture biologique.

Un dialogue très enrichissant s'est alors mis en place entre Rémi et les élèves.

Tout d'abord, qu'est-ce que le métier de maraîcher ? Être maraîcher c'est prendre soin des plantes, en particulier des légumes, les faire pousser et les vendre au marché de Cruseilles le jeudi matin et de Copponex les deuxièmes dimanches de chaque mois, ainsi que directement à la ferme.

Quels sont les légumes qui poussent sur notre territoire en ce moment ?

Les courgettes, les tomates, les haricots verts ou encore les citrouilles ne sont pas des légumes de saison. En ce moment nous trouvons plutôt des salades, des poireaux, des carottes, des radis, des betteraves, des choux, des épinards, du fenouil, ou encore de la mâche et des oignons...

Être maraîcher c'est donc aussi travailler avec les saisons, même si on peut tricher un peu en utilisant des serres car il y fait un peu plus chaud que dehors.



Pour qu'une plante pousse, que lui faut-il ?

Une plante a besoin de 3 éléments essentiels :

L'eau, la lumière et de la nourriture.

L'eau se trouve facilement : dans notre région il y a beaucoup de pluie, et quand il ne pleut plus, surtout l'été, alors on arrose.

La lumière, c'est assez simple aussi, le soleil nous permet de faire pousser les légumes en extérieur.

Pour ce qui est de la nourriture, il faut savoir que la terre renferme de nombreux minéraux, tous pleins de petits éléments chimiques comme le carbone, l'hydrogène, l'azote et l'oxygène (éléments principaux) et le potassium, le magnésium, le calcium, le soufre (éléments secondaires). La plante absorbe ces éléments primaires et, grâce à la photosynthèse, elle les transforme en glucides (sucres), lipides (gras) et protéines.

Mais si on cultive les légumes toujours au même endroit alors on épuise les sols. Comment peut-on donc faire pour remettre les éléments nutritifs dans le sol ?

On peut changer de parcelle afin de laisser la terre se reposer et se régénérer.

On peut y mettre de l'engrais chimique ou bien du fumier. Mais tous les ans il faudra remettre de l'engrais car la pluie emporte ces éléments chimiques simples dans les nappes phréatiques.

Pour sa part, Rémi préfère rester au plus proche de la nature et y apporter des matières organiques. Il récupère les déchets verts, coupes d'arbres et tontes, qu'un paysagiste de Cruseilles lui apporte. Les végétaux broyés sont constitués des éléments chimiques assimilés pendant leur croissance. La microfaune fait alors son travail : les vers de terre, les fourmis, les collemboles, les limaces et autres bactéries et champignons grignotent ce broyat jusqu'à avoir des éléments assimilables par les racines des plantes.

Affaires Scolaires...



Aussi, pour avoir de bons légumes, il faut limiter ou supprimer la compétition entre les végétaux. Il faut donc enlever les mauvaises herbes afin que celles-ci ne prennent pas aux plantes leur part de nourriture, de lumière et d'eau.

Mais comment peut-on enlever les mauvaises herbes ?

On peut labourer, c'est-à-dire retourner la terre ou encore utiliser des désherbants chimiques.

Mais en faisant cela, on supprime une bonne partie de la microfaune du sol, et donc on réduit le processus de décomposition de la matière organique.

Alors, pour garder la vie dans le sol, Rémi a fait le choix de couper la lumière. En effet, il installe des bâches qui laissent passer l'eau et l'air. Il y fait des petits trous pour y planter ses légumes. Ainsi, sans compétition, ces petits plants auront accès à la lumière, ce qui leur permettra de pousser sereinement.

Bien sûr, ça ne marche pas à tous les coups !

Car en voulant protéger et respecter le sol, on y attire aussi beaucoup de ravageurs. Cette année, les campagnols ont mangé une grosse partie des légumes de Rémi, et les haricots ont été envahis par les pucerons. Mais il y a quelques astuces pour faire face à certains ravageurs. Rémi a, par exemple, planté des oignons avec les carottes afin que la forte odeur des oignons masque celle des carottes et trompe les mouches qui d'habitude mangent les carottes.

Au programme des classes de CE2 CM1 CM2 se trouve la germination. Mme Chanéac et M. Labbe travaillent donc avec leurs élèves respectifs pour expliquer ce processus naturel en utilisant des graines de haricots (classe de Mme Chanéac) et des noyaux d'avocats (classe de M. Labbe). Les

enfants vont vite comprendre qu'une graine c'est de l'énergie. Il lui faut de l'eau et de la lumière pour germer puis de la nourriture pour qu'elle puisse grandir.

Ce beau projet ne fait que débiter... et a été inauguré en présence de M. le Maire vendredi 26 mars dernier.

Les enfants vont pouvoir progressivement préparer le terrain, c'est-à-dire apporter des matières organiques comme du compost et des déchets verts afin de nourrir le sol de leur futur potager.

Puis, vers la mi-mai, Rémi Chaland interviendra de nouveau afin d'encadrer les élèves pour y planter des graines de maïs, d'haricots et de courges.

Et dans l'attente de voir ces petites graines grandir, nous tenons à remercier chaleureusement Rémi ainsi que les enseignants et M. le Maire pour leur implication et leur volonté d'accompagner les enfants vers de nouvelles connaissances.



Les dernières évolutions des services périscolaires



Depuis le début de cette année scolaire, les services périscolaires ont été largement impactés par les conditions sanitaires et la lutte contre la Covid. Malgré ces conditions particulières, les services périscolaires ont vu leur fréquentation augmenter. En moyenne, 30 enfants sont présents au périscolaire entre 7h30 et 8h30. Pour le midi, la jauge de 120 enfants est régulièrement dépassée pour la cantine. Le soir, ce sont 65 enfants qui sont accueillis entre 16h30 et 18h30.

Le service périscolaire, c'est également l'organisation de semaines d'activités durant les vacances scolaires.

Ces semaines se répartissent de la manière suivante : La première semaine des vacances de la Toussaint, 2 semaines durant les vacances de février, 2 semaines durant les vacances de printemps, et 3 semaines cet été entre le 7 et le 23 juillet, avec des accueils possibles entre 8h et 18h. Il y a malheureusement un bémol dans cette nouvelle organisation : l'interruption des animations du mercredi, initialement prévu sur les 36 mercredis de l'année scolaire. Nous avons dû interrompre ce projet au début du 2^{ème} confinement soit au retour des vacances de la Toussaint, durant ces 7 semaines une vingtaine d'enfants ont été accueillis.

...et Périscolaires

La poursuite de la pandémie et l'impact sur l'organisation des services périscolaires :

Depuis septembre 2020 pas moins de 7 protocoles différents ont été définis par les autorités. Ces protocoles ont modifié l'organisation de l'école maternelle et élémentaire (port du masque pour les plus de 6 ans, distanciation physique entre classes, aménagement des horaires de rentrée et de sortie des élèves, suppression des activités de piscine et de sport en intérieur, réaménagement des horaires et des espaces de récréations...).

Ces nouvelles règles applicables à l'école sont encore plus contraignantes pour les services périscolaires, moins d'espace de salles d'activités, moins d'espace de cours de récréation, et surtout une gestion de la restauration scolaire rendue extrêmement difficile.

Malgré le durcissement des protocoles et leurs évolutions constantes, les services périscolaires ont réussi à s'adapter aux modifications (horaires de l'école, non brassage des groupes classe, réaménagement des salles d'accueil et des espaces extérieurs), le respect de ces directives n'a pas été sans l'obligation de certaines concessions. Nous l'avons évoqué, l'interruption des animations des mercredis, mais également la réduction de la plage d'accueil du périscolaire du matin passant de 7h à 7h30, et une réduction d'un ¼ heure le soir entre 18h30 et 18h45 (pour l'anecdote, seul 7 enfants sont habituellement présents le matin entre 7h et 7h30 et l'accueil de seulement 3 enfants est constaté entre 18h30 et 18h45).



La plus grande modification est sans conteste dans l'organisation de la restauration scolaire. Nous avons mis en place depuis le retour des vacances de la Toussaint un fonctionnement qui permet de respecter la norme impérative du non brassage entre les classes. Un animateur est affecté à une classe à la cantine et dans les accueils du matin et du soir dans un espace réservé à ce groupe. Pour respecter la distanciation entre les classes et le réaménagement des horaires de l'école, un deuxième service de restauration des maternelles a été instauré pour la classe des grandes sections. Depuis le 18 janvier les enfants n'ont plus le droit de se servir l'entrée ni de l'eau seuls pour éviter de manipuler les uns après les autres le plat et la carafe d'eau ; cette tâche de service supplémentaire incombe désormais à l'équipe d'encadrement.

Pour l'année 2021/2022, une organisation plus pragmatique des services périscolaires devrait avoir lieu. L'ensemble des services périscolaires (matin, midi, soir) mais également l'inscription aux animations du mercredi et des vacances scolaires seront accessibles par la plateforme Complice. En effet, une extension de ce logiciel permettra à chaque famille de gérer depuis son espace personnel l'ensemble des réservations et des services liés aux loisirs et aux périscolaires.

L'association de parents bénévoles qui gèrent la partie administrative cantine a décidé de transférer la totalité de l'organisation aux services municipaux. Concrètement ce qui va changer : en réalité pas de grands bouleversements, toujours le même code d'accès, toujours la même interface pour réserver une place à la cantine. Le logiciel Complice permettra également de s'inscrire sur les différents accueils périscolaires et sur les plages d'animation des mercredis et des vacances scolaires. Un seul outil, un seul interlocuteur, une seule facture qui sera établie mensuellement



après comptabilisation des services réservés. Plus de mail à envoyer, l'inscription se fera directement par le logiciel moyennant un délai à respecter avant la réservation. Les inscriptions se feront par ordre chronologique, et la réservation ne sera plus possible si le quota de places disponibles est atteint.

Les élus de la commission périscolaire ont souhaité profiter de cette évolution administrative du fonctionnement, pour également réfléchir sur le coût des services : Une étude menée en novembre 2020 fait apparaître que l'ensemble des services périscolaires sont déficitaires et en premier lieu le service de restauration qui accuse un déficit de près de 40 000 euros par an.

Les tranches des quotients familiaux en vigueur dans notre fonctionnement ne sont pas adaptées à notre territoire : sur les 5 tranches de quotient qui vont de 600 à 1200, 98% des familles déclarent un quotient supérieur à 1200. Afin de refléter au mieux la réalité, une nouvelle répartition sera prochainement proposée afin d'introduire plus d'équilibre et d'équité dans l'approche tarifaire.

D'autres modifications sont envisagées, par exemple, fournir de manière collective le goûter aux enfants qui fréquentent le périscolaire du soir ainsi que pour les animations du mercredi et des vacances scolaires.

Le décompte au ¼ heure de la présence des enfants pour la facturation est en vigueur dans notre fonctionnement. Il implique un travail important au quotidien pour pointer la venue ou le départ des enfants, et surtout un énorme travail de comptabilisation de chaque ¼ heure pour établir la facturation mensuelle. Une réflexion sur de nouvelles tranches horaires est également à l'étude.

Voilà les pistes pour l'évolution de l'organisation du périscolaire, rendue nécessaire par l'accroissement permanent de la fréquentation des services.

Vie locale et associative



L'Étoile Sportive de Cernex



En 1964, une bande de jeunes crée un club de foot pour regrouper les joueurs d'Andilly, Cernex, Cercier, Copponex et Saint-Blaise.

Ce sont M. l'Abbé Place, curé de la paroisse de Cernex, et René Dusonchet, aubergiste, qui créent ensemble L'ES Cernex, en automne 1964, sous l'emblème du chardon.



L'Abbé Léon Place René Dusonchet



Une pierre est découverte lors de la construction du nouveau terrain, d'abord

encombrante, elle orne aujourd'hui les abords de la buvette et est devenue le symbole du club.

AUJOURD'HUI LE CLUB C'EST :

- La gestion d'une vingtaine d'entraîneurs/éducateurs pour encadrer toutes nos catégories.
- 250 licenciés (joueurs/joueuses)
- 30 bénévoles dans le comité
- 6 bénévoles dans le bureau directeur qui comporte un président, un vice-président, un trésorier, deux secrétaires, un responsable licencié. 28 ans de moyenne d'âge à la tête de ce club bien fourni.
- Un terrain honneur en herbe qui, depuis de nombreuses années, est élu « l'un des plus beaux terrains » du département.

Depuis 2003, une équipe féminine senior est en place. Une vraie fierté et une vraie réussite pour le club.

La plupart des éducateurs/entraîneurs sont munis d'un diplôme certifié par la fédération française et pour les autres, les formations sont en cours.

Ainsi L'ES Cernex est le 1er club de Haute-Savoie à avoir bénéficié du label « école de foot » en 2006, qui concerne les catégories

Depuis l'Abbé Place, 1^{er} président du club, de nombreux locaux dévoués se sont succédés à la présidence :

- Leon Place 1964/1965
- René Dusonchet 1964/1969
- Léon Deprez 1969/1984
- Claude Philippe 1984/1998 et co-président 2000/2005
- Sébastien Cusin 1998/2000 et co-président 2000/2005
- Nicolas Gilbert 2005/2009
- Jean-Marc Humbert 2009/2012
- Julien Domenge 2012/2014
- Christian Sallaz 2014/2017
- Luc Thomasson depuis 2017



Luc Thomasson Claude Philippe Léon Deprez

débutantes, poussins et benjamins. S'en suit le label FFF Adidas en 2010. Le nouveau défi du club aujourd'hui est la création d'une équipe Handisport, active depuis le 22 mars 2021. Un nouveau projet concrétisé, et encore un plus pour le club. La plupart des joueurs de cette équipe font partie de l'équipe de France pour amputés nommée l'EFFA. Cette équipe a connu plusieurs coupes du monde et offre un vrai professionnalisme, une vraie leçon de vie qu'ils nous donnent tous les jours.



DISCOURS DU PRÉSIDENT :

Aujourd'hui la gestion du club est administrée par des bénévoles, une rareté dans notre département. Dirigeants, joueuses, joueurs et parents sommes très fiers de tenir notre club tous ensemble. Cette force nous permet de structurer d'avantage notre club, il y règne une ambiance et une atmosphère très appréciée par les habitués. Cependant, nos infrastructures vieillissantes représentent un nouveau

Création de la première équipe du club, saison 1964 – 1965.



Debout, de gauche à droite : CHARRIERE Paul, CHARRIERE Henri, CHAPPAZ Hubert, JIGUET Joseph, SAXOD Marcel, MEGEVAND Georges, CHARRIERE Jean.

Accroupis, de gauche à droite : CHARRIERE Georges, DEFFAYET Guy, VIGNE Paul, CHARRIERE Pierre.

Création première équipe cadets, saison 1965 – 1966.



En haut, de gauche à droite : HUMBERT Robert, FOURNIER Jean-François, LANGIN Jean-Pierre, AURAY Michel, PERRON Daniel, LERDUNG Claude, DEPOLLIER Jean-Luc, AURAY Maurice.

En bas, de gauche à droite : REY Robert, SALLAZ Patrick, PERRON Florent, DELIEUTRAZ Jean-Pierre, MAILLET Henri

défi. La communauté de communes a commencé la rénovation des vestiaires. Nous les en remercions. Ce n'est qu'une première étape pour subvenir aux besoins du club, en perpétuelle croissance. Notre récompense est de voir tous ces jeunes et moins jeunes s'épanouir sur un rectangle vert tout en apprenant les valeurs du sport et de la vie.

Luc Thomasson.



À la rencontre de nos acteurs locaux : La Ferme de Chosal



Le complexe de La Ferme de Chosal regroupe sous cette appellation, un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de 63 places et des hébergements (foyer et appartements de soutien) qui sont réservés aux travailleurs de l'ESAT (capacité totale de 29 places en hébergement).

La démarche globale est basée sur le principe de la responsabilité. L'établissement cherche une réponse adaptée et cohérente pour favoriser l'emploi des personnes handicapées par la reconnaissance et la valorisation de leurs potentiels et de leurs ressources.

Cette notion de responsabilité s'étend aussi à la qualité de l'environnement de travail pour le personnel salarié de l'établissement, à la qualité de la relation avec l'ensemble des parties prenantes (fournisseurs, clients, entreprises et collectivités locales, amis, familles et voisins...), au respect et à la valorisation de notre environnement naturel.

L'établissement conjugue donc social, économique et environnement en responsabilité et dans l'intérêt du plus grand nombre dans le but d'enclencher des processus et des interactions censés valoriser le rôle professionnel et social de chaque individu accueilli.

LES ACTIVITÉS DE LA FERME DE CHOSAL

Pour conduire son projet, La Ferme de Chosal s'appuie sur l'agriculture comme support principal d'activité. Le choix de l'agriculture n'est pas neutre car l'activité en elle-même est porteuse de sens.

En effet, le travail à la ferme, c'est le contact permanent avec le vivant. C'est aussi le rapport au temps (dans les deux sens du terme). Le travail est fortement marqué par le rythme des saisons, la météorologie. Sans oublier la diversité des activités que cela engendre : diversité des tâches, des postes, des circonstances, de l'époque.

En dehors de l'aspect purement technique : travaux de sol, semis, mise en place, suivis culturaux, il faut aussi honorer des commandes, donc récolter, conditionner, livrer. Il faut aussi servir des clients de détail. Naturellement, à ce stade se noue à travers la mise en marché, le lien avec le tissu économique local ou régional. Le travailleur voit son produit : sa fleur, son légume vendu.

L'activité agricole de La Ferme de Chosal s'est diversifiée au fil du temps pour répondre aux nouvelles attentes « sociétales » : toujours des maraîchers et des horticulteurs, ils répondent aussi aux demandes d'entretien des espaces verts ou des espaces naturels, au besoin de compostage des déchets verts, de culture de « roseaux, les phragmites » pour les stations naturelles de traitement des eaux usées.

Les ouvriers de l'ESAT à la Ferme sont aussi des aide-animateurs, des spécialistes de la vente des produits de la ferme à l'éco-boutique... Sans oublier des aides ménagers et aides cuisiniers remarquables.



5 PRINCIPES FONDAMENTAUX

La dignité

- Reconnaissance du caractère unique et singulier de la personne handicapée
- Respect de la vie privée
- Droit à l'information

La participation

- Être acteur de son projet
- Mise en place de lieux d'expression et de parole
- Participation à la vie locale et associative
- Non-discrimination
- Favoriser l'émancipation
- Œuvrer pour plus d'autonomie
- Ne pas sur-protéger

La proximité (géographique et humaine)

- Expliquer les droits, faciliter les démarches
- Rendre les informations claires et compréhensibles
- Être à l'écoute, alerter...

Le droit à la compensation

- Favoriser l'accessibilité (physique et mentale) par un accompagnement ou des équipements adaptés

Vie locale et associative



UNE GESTION ASSOCIATIVE

La Ferme de Chosal est gérée par une association familiale, sans but lucratif, régie par la loi de 1901 : l'AAPEI d'Annecy et de ses environs, reconnue d'intérêt général et d'intérêt public par son affiliation à l'UNAPEI, cette association est habilitée à recevoir des subventions et des dons.

L'ESAT et les hébergements de la Ferme de Chosal sont gérés par l'AAPEI - Epanou, l'Association des Amis et Parents de Personnes Handicapées mentales d'Annecy et de ses environs. L'association gère actuellement 14 établissements (de la petite

enfance à l'âge de la retraite). 495 prises en charge pour le compte de 224 familles, l'association emploie 319 salariés. Les valeurs de la ferme de Chosal

SENTIERS ART & NATURE

La ferme de Chosal ce sont aussi des œuvres de land art (par définition éphémères), à base de matériaux naturels. C'est ainsi que plusieurs artistes se sont succédés depuis une dizaine d'années pour donner corps à un sentier « Art & Nature » en perpétuel renouvellement ou presque. Les créations seront réalisées suivant un cahier des charges pour associer et faire participer les personnes en situation de handicap au projet (démarche participative).

Un autre projet vient de voir le jour et ouvrira ses portes au public le 9 avril

prochain. Il devrait rapidement connaître un joli succès : le sentier « Nature & Sens ». Ce sont 900 m de parcours et plus de 50 ateliers d'expériences sensorielles qui questionnent notre rapport à la Nature. Marcher pieds nus pour mieux appréhender l'importance des sens, mieux se connaître et in fine mieux se respecter, respecter ce qui nous entoure... Voilà peut-être la vraie finalité de ces parcours !

La ferme de Chosal est donc multifacette : Au-delà de son rôle d'accueil de personnes handicapées, la ferme de Chosal propose

également de nombreuses activités et projets dans son cadre enchanteur :

- De belles balades sur ses sentiers, à pied ou à dos d'ânes.
- Une Eco boutique.
- L'abonnement au service de paniers de légumes.
- Ventes de Fleurs et de Plantons
- Des nuitées en cabanes.
- Divers événements (Portes ouvertes, Fête Art & Nature, etc.).
- L'organisation de séminaires, fêtes d'anniversaire etc.

Les derniers événements locaux



LES MARCHÉS DE COPPONEX

Depuis septembre, les deuxièmes dimanches de chaque mois sont organisés « Les Rendez-vous de Coppoix ».

Ce marché de producteurs, artisans et créateurs réunit une dizaine de stands regroupant gastronomie, savoir-faire, passion et convivialité. Venez les découvrir et remplissez votre panier de délicieux légumes, fromages et charcuterie de pays, épices et thés qui feront voyager vos papilles, laissez-vous tenter par un bijou ou une composition florale originale, et repartez avec votre repas du midi cuisiné avec amour par l'un de nos traiteurs. Bonne humeur garantie !

VŒUX DU MAIRE

Ce traditionnel moment de rencontre et d'échange entre M. Le Maire et les habitants de Coppoix n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année, tout rassemblement étant interdit dans le contexte sanitaire actuel. M. le Maire tient à vous souhaiter en son nom et en celui du Conseil Municipal ses meilleurs vœux pour 2021

OCTOBRE ROSE

Dimanche 11 octobre 2020, à l'occasion du marché municipal et dans le cadre de la campagne « Octobre Rose » de prévention contre le cancer du sein, la mairie a proposé des animations « Fort Boyard » pour vos enfants grâce au concours de Kevin Féral qui leur a proposé des défis dignes du père Fouras. Tous les bénéfices de cette opération seront reversés à une association de lutte contre le cancer du sein.



FOUR À PAIN



La traditionnelle fête du Four à pain, emblème de notre village, a eu lieu dimanche 4 octobre. De talentueux et sympathiques boulangers se sont affairés de bon matin et toute la journée pour vous proposer la vente de délicieux pains, Saint-Genis, pizzas et brioches dans une ambiance conviviale.

Commission DVV durable

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre 2020, la cérémonie commémorative de l'armistice 1918 s'est tenue à Copponex dans des circonstances bien particulières. Avec les restrictions sanitaires en vigueur M. le Maire et ses adjoints étaient réunis en comité restreint afin de rendre hommage aux combattants morts pour la France.



KEMI FOOD POULET



C'est avec une grande tristesse que nous tenions à vous informer du décès de Daphné, le 20 février dernier. Florent reste présent tous les dimanches pour vous fournir de délicieux poulets rôtis. C'est le cœur serré que nous lui adressons toutes nos condoléances.

PANIERS CCAS

En décembre 2020, le Maire, le Conseil municipal et le CCAS ont distribué 80 paniers garnis, l'Almanach Savoyard joint a été très apprécié. Tout en respectant les gestes barrières, cette courte visite a été un moment d'échanges avec nos aînés.

LE CAMION ENCHANTÉ

Le Camion Enchanté sillonne le Genevois et propose ses produits locaux, paniers de producteurs, burgers et petits plats mijotés à Copponex ! Marjorie a fait sienne la devise : « Je mange bien, je veux que les gens mangent bien ». Depuis 2019, elle sillonne les routes du Genevois et notamment de Copponex avec son « Camion Enchanté », un food truck - épicerie ambulante, dont le fonctionnement a été revu, Covid et couvre-feu obligent. Vous pouvez donc retrouver le camion enchanté de Marjorie tous les jeudis soirs sur le parking en face de la boulangerie. On nous souffle dans l'oreillette que ses bons petits plats s'arrachent alors pensez à réserver ; Informations, horaires et menus sur la page Facebook du Camion Enchanté.

Notre Challenge Ecocitoyen

La commune de Copponex s'associe au collectif citoyen « Ça commence par nous » pour vous proposer des défis simples et ludiques afin d'instaurer des habitudes et comportements Eco-responsables. Ainsi, à partir du 1er mars et tous les mois, 10 défis vous sont proposés. Et si on s'y mettait tous ensemble pour réduire notre impact sur l'environnement et développer notre économie locale.

+ d'info sur cacommenceparnous.org

Et si **2021** était l'année du changement d'habitudes ?

En partenariat avec le groupement citoyen Ça commence par nous.

Votre commune souhaite vous proposer chaque mois **10 défis simples et progressifs** afin de réduire l'impact que nous avons sur l'environnement et dynamiser notre économie locale.

DÉBUT DU CHALLENGE À COPPONEX LE 1ER MARS !

Vous aurez également la possibilité d'entrer en contact avec des groupes locaux (jus novembre 2020) et de valider vos défis via le site www.cacommenceparnous.org afin de porter fièrement les couleurs de votre département !

Retrouvez-nous sur Facebook !

www.cacommenceparnous.org

EN 2021, À COPPONEX, ON CHANGE NOS HABITUDES !
Voici la liste des 10 défis du mois

- Je calcule mon impact écologique pour savoir combien de planètes je « consume »
- Je supprime mes e-mails inutiles et vide ma corbeille + je me désabonne des newsletters inutiles
- En cas de besoin d'achat d'un objet, j'essaie de le trouver d'occasion (recycleries, associations, sites internet de vente entre particuliers...)
- Je remplace mon gel douche par un savon solide sans huile de palme
- Je me renseigne pour ne plus faire d'erreur de tri sélectif et je visite si possible le site où sont traités mes déchets non recyclables
- Je ramasse au moins 10 déchets dans ma rue si possible en collaboration avec d'autres habitants de ma commune le premier dimanche à 14h rdv sur la place la plus proche
- Je me procure 2 nouveaux aliments produits dans ma région
- Je me rends au moins une fois sur le marché ou producteur du coin avec mes sacs de courses pour acheter des produits de saison
- Je persuade au moins 2 personnes de ma commune de participer au challenge
- Je mets de côté mes contenants vides (vaporisateurs, pots à confiture, bidons de lessive...) pour les futures fabrications de produits maison

EN 2021, À COPPONEX, ON CHANGE NOS HABITUDES !
Voici la liste des 10 défis du mois

- Je mets un stop pub sur ma boîte aux lettres
- Je règle mon thermostat à 19°C maximum (17°C pour les chambres) dans mon habitation
- Je privilégie la viande française si j'en consomme
- Je ne consomme ni tomates ni fraises fraîches
- Je réalise 2 recettes sans viande que je n'ai jamais réalisées
- Je découvre l'application Yuka
- Je me passe de l'eau en bouteille et opte pour une gourde pour les déplacements
- J'installe un composteur
- Je me procure une dizaine de bocaux ou de boîtes alimentaires si possible de seconde main
- Je construis ou je me procure un hôtel à insectes et/ou je fabrique mon baume à lèvres maison

Découvrez en avant-première les défis du mois d'avril et rendez-vous sur la page Facebook de la mairie tous les premiers du mois afin de prendre connaissance des challenges qui vous seront proposés. En bonus, nous publierons tous les 15 jours des trucs et astuces pour vous accompagner dans la réalisation de certains défis.

Journée de nettoyage : samedi 5 juin

Le 5 juin prochain, en partenariat avec la Communauté de Communes de Pays de Cruseilles (CCPC), une journée de nettoyage sera organisée. Une benne ainsi que des sacs seront mis à disposition par la CCPC. Plus d'informations vous seront bientôt communiquées sur la page Facebook ainsi que sur le site de la mairie de Copponex.



Urbanisme et bâtiments



PERMIS DE CONSTRUIRE DE D'OCTOBRE 2020 À MARS 2021

QUEHEN Matthieu Mme PINTO DOS SANTOS Catherine	Construction maison individuelle	78 Chemin des Prés Barrat Lot A	✓
MAYERY Julien GINOLIN Anne-Sophie	Maison individuelle	1612 Route de Chatillon	✓
PAYEL Léo ET BUET Megane	Maison individuelle + piscine	Chemin de Fleuretaz	EN COURS
OM CONCEPT - CARRIEU Sébastien	Véranda	409 Route des Bois Chardons	EN COURS

DÉCLARATIONS PRÉALABLES D'OCTOBRE 2020 À MARS 2021

26 déclarations accordées

Nous vous rappelons que tout changement de l'aspect extérieur de votre habitation, toute création de surface de plus de 5 m² ou mise en place de clôture, création de mur de soutènement ou d'enrochement doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux.

Toute création de surface de plus de 20 m² doit faire l'objet d'un permis de construire dans les zones non urbaines et de plus de 40 m² dans les zones urbaines(U).

Attention : Toute surface créée qui porte la surface de plancher totale à plus de 150 m² nécessite le recours à un architecte.

Horaires service urbanime :

Lundis de 9h00 à 12h00

Jeudis de 14h à 17h30

Sur rendez-vous :

Les mardis de 8h30 à 13h00

et de 14h00 à 16h00

Les vendredis de 8h30 à 13h00

Parking agorespace



Nous remercions Bouchet BTP pour son travail et son geste financier ainsi que l'entreprise BCL D. Berthet pour la gratuité des matériaux (gravats).



Voirie réseaux divers - CCAS



Free Mobile 5G

C'est confirmé, la 5G a bien été déployée sur le site de Copponex depuis fin décembre 2020.

Free Mobile, modernise aujourd'hui son réseau afin d'apporter la meilleure qualité de service disponible et les meilleures technologies. Cette modernisation n'implique aucune modification de l'installation actuelle,

ni du système antenne, ni des paramètres radioélectriques tels qu'ils ont été communiqués dans le Dossier d'Information des Mairies (DIM) préalablement à la mise en service du site. Elle repose sur un partage entre les normes 4G et 5G de la bande de fréquences 700 MHz déjà en service sur ce site.

L'introduction de la 5G a fait l'objet d'une autorisation préalable de l'Agence nationale des fréquences conformément au décret 2002-775 du 3 mai 2002 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques. Le Dossier d'Information des Mairies (DIM) relatifs au site de Copponex est consultable en Mairie ou peut être envoyé par voie électronique.



Historique des CCAS

Création, fonctionnement, gestion et moyens des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Les Centres communaux d'action sociale ont été créés par le décret-loi n° 53-1186 du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance, complété par les décrets n° 54-661 du 11 juin 1954 et n° 55-191 du 2 février 1955.

Ils résultent de la fusion des anciens bureaux de bienfaisance et des bureaux d'assistance, créés respectivement par les lois de 1796 et 1893. Appelé Bureau d'aide sociale (BAS), la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 a substitué le nom de Centre communal d'action sociale à l'ancienne dénomination.

Cet établissement public communal intervient dans trois domaines :

- l'aide sociale légale est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale ;
- l'animation des activités sociales.



Le CCAS de Copponex

Le Centre communal d'action sociale de Copponex dispose d'un conseil d'administration composé comme suit :

- **Un président** : le maire de la commune, Julian MARTINEZ

- **4 membres élus par le conseil municipal** :

1. NIER Geneviève (Vice-Présidente)
2. DECHANDON Sandra
3. THOMASSON Christelle
4. GONDRET Michel

- **4 membres nommés par le président** :

1. CHAUVET Joëlle
2. TONNELIER Elisabeth
3. ETIENNE Villy
4. LECOURT Grégory

Trois sources de financement :

1. les ressources propres : les dons et legs
2. les ressources liées aux services et aux actions créées et gérées par le CCAS.
3. les ressources extérieures provenant de la subvention communale qui constitue l'apport prépondérant et obligatoire au fonctionnement de tous les CCAS.

Cette année 2020 a été éprouvante pour tous et particulièrement pour nos aînés ; elle a bousculé nos habitudes, les visites aux aînés, remplacées par des entretiens téléphoniques.

Pour mémoire, les sorties annuelles des années antérieures ont été très appréciées : promenade en Suisse à Gruyère avec visite gourmande de la chocolaterie Cailler à Broc (2008), promenade dans les Dombes avec spectacle inédit des oiseaux au parc ornithologique (2010), croisière sur la Saône à la découverte des rives sauvages et repas sur l'eau (2013), voyage dans le Jura pour une journée de spectacles, d'animations dansantes et un déjeuner gourmand (2015), journée à la « La ferme du Bulle » avec croisière sur le canal de Savières, dégustation des vins de Savoie au caveau du restaurant, puis le repas (2018), le 16 juin 2019, montée en téléphérique du Salève pour déjeuner au restaurant « le Panoramique ».

Nous avons aussi pu apprécier de bons repas dans nos délicieuses

auberges locales, Auberge de Bajole à Copponex, Auberge des Bornes à Menthonnex en Bornes, Auberge du Pelloux à Villy le Pelloux, Restaurant « l'Ancolie » à Cruseilles, repas « traiteur Tillier » à Cruseilles, etc. Ces moments de partage, toujours accompagnés de musique et de chants, ont été organisés par les membres du CCAS avec beaucoup de bienveillance et dans la convivialité.

En décembre 2020, le Maire, le Conseil municipal et le CCAS ont distribué 80 colis, l'Almanach Savoyard joint a été très apprécié ; tout en respectant les gestes barrières, cette courte visite a été un moment d'échanges.

Nous espérons qu'en 2021, nous pourrons de nouveau nous réunir mais dans cette attente « PRENEZ SOIN DE VOUS ».

Durant toutes ces années, le CCAS est intervenu prioritairement pour venir en aide aux personnes en difficulté.



EN CAS DE BESOIN, LISTE DES PERSONNES PRÊTES À DONNER DE LEUR TEMPS POUR DES DÉPLACEMENTS DIVERS :

NOM ET Prénom	Adresse	Téléphone	Observation	Secteur	
				Cruseilles	Extérieur
DECHANDON Sandra	252 Route de Chosal	06.89.08.37.58	Le samedi et en semaine à partir de 16 h	x	x
DORIER Valérie	91 Passage de l'Ecole	04.50.32.81.50 06.78.80.95.54	Disponible le jeudi	x	
ETIENNE Villy	137 Chemin du Clos St-François	06.67.29.73.13		x	x
EXCOFFIER Sophie	341 Route de Jussy	04.50.44.05.87 06.84.58.38.09	Disponible le mercredi et le samedi	x	x
GONDRET Michel	74 Route de Fleuretan	06.07.39.13.86		x	x
LECOURT Grégory	239 Route des Bois Chardons	06.74.89.29.53		x	x
MARTINEZ Julian	168 Route de Mezier	06.62.21.54.38		x	x
NIER Geneviève	2805 Route de Cruseilles	06.75.09.45.59		x	x
TABARY Mélisande	124 Impasse des Petits Bois	06.30.38.38.76	Infirmière	x	x
THOMASSON Christelle	2635 Route de la Motte - 74350 Cernex	06.83.17.14.31	Disponible le mercredi	x	x
THOMASSON Jean-Paul	211 Route de Jussy	04.50.51.80.15		x	x
TONNELIER Elisabeth	60 Place de l'Église	04.50.44.00.37 06.72.90.03.17	Disponible le mercredi après-midi et le samedi	x	x

Mot d'Agissons ensemble pour Copponex

Voilà un an que la nouvelle équipe municipale est en place. Durant cette première année de mandat, nous avons poursuivi nos objectifs d'action en faveur du vivre bien et de la préservation du cadre de vie des habitants de Copponex, au sein du conseil municipal et des différentes commissions dans lesquelles nous sommes élus.

Ainsi, nous avons eu à cœur d'œuvrer pour l'intérêt général en assurant une pluralité d'opinions au sein des débats ; en instaurant des réunions trimestrielles avec M. le Maire afin d'échanger sur les dossiers en cours :

voirie/circulation, périscolaire, vie des hameaux/préoccupations des habitants, urbanisme (notamment sur les projets d'habitats collectifs en cours d'étude)... En ce sens, nous avons formulé la demande à M. le Maire que les projets ayant un impact durable sur l'avenir de la commune soient présentés et commentés en conseil municipal (en plus de l'étude préalable menée en commission) ce qu'il a accepté et nous l'en remercions.

La vie et l'avenir de la commune sont autant de sujets passionnants qui animent notre engagement, et c'est pourquoi nous invitons tous

les habitants de Copponex qui le souhaitent à assister aux conseils municipaux (dans le respect des conditions sanitaires), cœur de la démocratie de notre village.

Michel Gondret, Aurore Gremion, François Richer.

Pour contacter les élus d'Agissons Ensemble pour Copponex, vous pouvez envoyer un mail à agissons.copponex@gmail.com

Ou un message via la page Facebook « Copponex 2020 ».



Naissances



FLOQUET Gaspard , Nils, Naël,	née le 16 septembre 2020 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74) 460 Route de Mézier
LE BAIL Nolann , Nino,	née le 28 septembre 2020 à ANNECY (74) 89 Route du Château
PARISOT Néhémie , Mathis,	né le 14 octobre 2020 à EPAGNY METZ-TESSY (74) 146 Chemin Jules Vuy
FERAL Lilas ,	née le 27 octobre 2020 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74) 129 Route du Vieux la Velle
DOCHE Maxence ,	né le 17 décembre 2020 à EPAGNY METZ-TESSY (74) 329 Chemin de la Ferrande
FERTIKH Jade ,	née le 17 décembre 2020 à EPAGNY METZ-TESSY (74) 191 Route de Jussy
DRAMAIS Eva , Hélène, Patricia,	née le 2 janvier 2021 à EPAGNY METZ-TESSY (74) 145 Route de Jussy
FOUCHER MAUGERY Louise , Tiana,	née le 2 janvier 2021 à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74) 104 Chemin du Pont Romain
AGOSTINHO Hugo , Célestin,	né le 11 mars 2021 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74) 32 Allée du Vieux Chêne

Mariages



CALLENS Lorraine, Agathe et **AGOSTINHO Alexandre**, Sébastien, le 10 octobre 2020
STENGER Manuel, Joseph et **KNIGHT Sarah**, Elizabeth, le 29 octobre 2020

Pacs



JACQMIN Geoffroy, Philippe et **CASSOU Elsy**, le 28 octobre 2020
BEAUSOLEIL Luc, Pierre et **BESSONNEAU Florence**, le 11 mars 2021

Décès



PAGET Arlette, Jeannine veuve DECHANDON, le 24 novembre 2020 à QUINTAL (74)
THOMASSON Bernard, Marc, le 25 novembre 2020 à COPPONEX
CHABRAN Sylvette, Marie, Augusta veuve BOULAIRE, le 1^{er} décembre 2020 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74)
COMTE Jean-Pierre, Christian, le 24 décembre 2020 à COPPONEX

DÉCÈS DE NOTRE DOYENNE

Le 1^{er} décembre 2020, Madame Sylvette BOULAIRE, doyenne de notre commune, est décédée alors qu'elle venait de fêter ses 98 ans le 10 septembre. Native du Vaucluse où elle passera son enfance, elle suivra les mutations professionnelles de son père, qui travaillait au PTT, jusqu'à Vichy.

Dans l'hommage rendu par sa famille, nous apprenions que, pendant la seconde guerre mondiale, Madame Boulaire, employée dans une imprimerie, éditait, avec tous les risques que cela comportait, des tracts pour la résistance. Suite à son mariage, elle terminera son parcours professionnel en tant qu'infirmière. Au décès de son mari, elle viendra habiter en 1994 dans l'appartement jouxtant la maison de son fils Alain et de sa belle-fille Régine où elle a eu le plaisir de s'occuper de ses petits-enfants.

Madame Boulaire participait régulièrement aux manifestations de la commune, fête de la St-André, repas ou promenades des aînés...

Nous garderons en mémoire son sourire, son élégance et bien sûr sa convivialité





Infos pratiques

{ La mairie }

70 place de l'Eglise - 74350 Copponex

Tél. : 04 50 44 22 82

Fax. : 04 50 32 76 34



commune@copponex.fr
www.copponex.fr

{ Informations utiles }

HORAIRES BOULANGERIE

- Du mardi au vendredi : 6 h à 13 h 30 et 16 h à 19 h
- Le samedi : 6 h à 13 h 30
- Le dimanche : 7 h à 13 h

- **FERMETURE** de l'agorospace à 23 h

LES RENDEZ VOUS DE COPPONEX :

- Dimanche 11 avril
- Dimanche 9 mai
- Dimanche 13 juin

- **TONTE** : interdiction le dimanche et jours fériés

JOURNÉE DE NETTOYAGE : SAMEDI 5 JUIN

{ Nouveaux habitants }

Lorsque vous arrivez à Copponex, merci de vous présenter en mairie muni de votre livret de famille afin que nous puissions enregistrer votre famille notamment dans le cadre des prévisions des effectifs scolaires.

{ Travailleurs frontaliers }

Vous êtes titulaire d'un permis G :
Assurez-vous que l'adresse sur votre permis de travail est bien à jour.

Vous avez la nationalité suisse ou vous êtes double national et travaillez dans le canton de Genève:

Venez vous faire recenser à la mairie et assurez-vous que votre adresse est bien à jour auprès de l'Office cantonal de la population.

{ Recensement militaire }

Le recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense est obligatoire si vous êtes de nationalité française ou que vous venez de l'acquérir avant l'âge de 25 ans.

Vous devez vous présenter en mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à partir du mois de vos 16 ans.

{ Carte d'identité et passeports }

Vous pouvez compléter votre demande en ligne sur service-public.fr, l'imprimer et prendre rendez-vous avec une mairie équipée, la plus proche étant Cruseilles.

{ Bibliothèque }

La bibliothèque vous accueille :

- Le mardi de 16h30 à 18h
- Le mercredi de 15h30 à 17h
- Le samedi de 10h à 11h30

{ Garderie périscolaire & centre aéré }

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 04 50 09 60 19.

{ Groupe scolaire }

34 passage de l'école
74350 Copponex

Tél. : 04 50 44 04 79

ce.0740201S@acgrenoble.fr

www.ac-grenoble.fr/ecole/74/copponex/

{ Pompiers }

Tél. : 18 / Tél. : 112

{ Gendarmerie }

Tél. : 17 ou 04 50 44 10 08

Fax. : 04 50 44 97 85